

<b>RAPPORT I - I</b> <i>Rapporteur : Jean-François SOTO</i>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
<b>DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT</b>	
<b>DEPUIS LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2022.</b>	

*VU l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales renvoyant aux dispositions communes applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, notamment à l'article L. 2122-23 qui prévoit que le Maire rend compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation qu'il a reçue de ce dernier ;  
VU la délibération du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2020 relative aux délégations de pouvoirs consenties par le Conseil communautaire au Président ;  
VU la délibération du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir donnée au Président en matière de marchés et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées.*

CONSIDERANT qu'il convient d'informer l'Assemblée de l'usage des délégations telles que consenties au Président y compris celles en matière de marchés et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées,

N°	Décision prise par le Président	Date
<b>D2022-10</b>	Renouvellement de la scénographie et de l'interprétation de la Maison du Grand Site de France / Grand Site Occitanie des Gorges de l'Hérault (Site du pont du Diable).	27/04
<b>D2022-11</b>	Acceptation d'un don de matériel pédagogique Fisher Technic de M. Quenardel d'une valeur de 500 euros.	27/04
<b>D2022-12</b>	Représentation CCVH/Bornage parcelle AK3 sise Le Pouget.	29/04
<b>D2022-13</b>	Représentation de la CCVH lors de l'Assemblée Générale 2022 des copropriétaires du bâtiment 9 Parc Camalcé.	29/04

Je propose donc à l'Assemblée :

- de prendre acte des décisions prises par le Président, y compris en matière de marchés.

**Marchés à procédure adaptés conclus par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault - Conseil Communautaire mai 2022**

N° Marché	Objet	Lot	Titulaire (CP/VILLE)	Montant	Durée	Date de Notification
2022-500	Acquisition de connaissances sur le volet "Chiroptères" dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire Vallée de l'Hérault	-	Olivier Belon 34150 ANIANE	11 987,50 €	jusqu'au 28/02/2023 maximum	28/03/2022
2022-501	Acquisition de connaissances sur le volet "Arthropodes auxiliaires" dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire Vallée de l'Hérault	-	Rosalia Expertise 34230 LE POUGET	12 000,00 €	jusqu'au 28/02/2023 maximum	31/03/2022
2022-506	Travaux d'entretien de la toiture de l'Abbaye Saint Sauveur d'Aniane	-	Nils Potier 34570 VAILHAUQUES	14 560,00 €	1 mois	31/03/2022
2021-034	Evaluation du programme d'actions mis en oeuvre sur le bassin d'alimentation du puits et du forage de l'Aumède sur la commune de Le Pouget (34)	-	ENVILYS 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE	39 300,00 €	15 mois	31/03/2022
2021-019	Raccordement AEP du centre de formation du SDIS - Commune de Gignac	-	SAS CATS 11100 NARBONNE	402 001,35 €	Tranche ferme : 2 mois hors période de préparation de 2 semaines Tranche optionnelle : 1 mois hors période de préparation de 2 semaines	05/04/2022
2021-037	Elaboration du Plan de paysage Transition Energétique des plaines, causses et Gorges de l'Hérault	-	Pierre Romanetto 34000 MONTPELLIER	65 000,00 €	25 mois	06/04/2022
2022-508	Prestation de gardiennage et de surveillance de la Maison du Grand Site, du pont du Diable & d'Argileum	-	PROGIS SUD SECURITE 34800 CABRIERES	39 000,00 €	1 an renouvelable 3 fois	07/04/2022
2022-519	Travaux pour l'installation d'un dégrilleur automatique sur la station d'épuration de St Paul et Valmalle	-	SNEF S.A 34130 MAUGUIO	51 833,86 €	3 semaines hors période de préparation	08/04/2022

**Avenant conclus par la Communauté de Communes Vallée de l'hérault - Conseil Communautaire mai 2022**

N° Marché	Objet	Lot	Titulaire (CP/VILLE)	N° Avenant	Type d'avenant	Montant initial du marché HT	Montant de l'avenant	Date de Notification
-----------	-------	-----	----------------------	------------	----------------	------------------------------	----------------------	----------------------



